Didier MAES, Inspecteur pédagogique régional honoraire de philosophie Cours interactif proposé aux partenaires du Projet *Europe*, *Éducation*, *École*

Diffusion en visioconférence le 26 mars 2015, 10h10 à 12h00 : http://melies.ac-versailles.fr/projet-europe/visio/

http://www.coin-philo.net/eee.14-15.prog.php

Vidéothèque : http://www.dailymotion.com/projeteee

EXPLICATION DE TEXTE

« Deux choses remplissent l'esprit d'une admiration et d'une vénération toujours nouvelles et toujours croissantes, à mesure que la réflexion s'y attache et s'y applique : le ciel étoilé au-dessus de moi et la loi morale en moi. Ces deux choses, je n'ai pas à les chercher ni à en faire la simple conjecture au-delà de mon horizon, comme si elles étaient enveloppées de ténèbres ou placées dans une région transcendante ; je les vois devant moi et je les rattache immédiatement à la conscience de mon existence. La première commence à la place que j'occupe dans le monde extérieur des sens et étend la connexion où je me trouve à l'espace immense, avec des mondes au-delà des mondes et des systèmes de systèmes et, en outre, aux temps illimités de leur mouvement périodique, de leur commencement et de leur durée. La seconde commence à mon invisible moi, à ma personnalité, et me représente dans un monde qui a une infinitude véritable, mais qui n'est accessible qu'à l'entendement, et avec lequel (et par cela aussi en même temps avec tous ces mondes visibles) je me reconnais lié par une connexion, non plus comme la première simplement contingente, mais universelle et nécessaire. La première vision d'une multitude innombrable de mondes anéantit pour ainsi dire mon importance, en tant que je suis une créature animale, qui doit restituer la matière dont elle fut formée à la planète (à un simple point dans l'univers), après avoir été douée de force vitale (on ne sait comment) pendant un court laps de temps. La deuxième vision, au contraire, élève ma valeur, comme intelligence, par ma personnalité dans laquelle la loi morale me révèle une vie indépendante de l'animalité, et même de tout le monde sensible, autant du moins qu'on peut l'inférer d'après la détermination conforme à une fin que cette loi donne à mon existence, et qui ne se borne pas aux conditions et limites de cette vie, mais s'étend à l'infini. »

KANT, Critique de la raison pratique

Argument du commentaire

Le texte proposé est parmi les plus célèbres qu'ait écrit Kant. C'est par lui que débute la « Conclusion » de la Critique de la raison pratique. Nous nous attarderons sur la première phrase qui commande l'intelligence de tout le propos de l'auteur. Elle est étonnante de deux points de vue au moins ; elle l'est d'abord par son ton, peu commun en philosophie, celui d'une glorification, elle l'est ensuite par la parenté qu'elle établit entre les « deux choses » dont elle glorifie la grandeur et la majesté. Or, ces deux choses paraissent au premier abord on ne peut plus disparates : quel rapport entre le spectacle qu'offre le ciel étoilé, quand on lève les yeux par une nuit claire, et la conscience qu'on peut avoir de la loi morale, quand on regarde en soi pour scruter ses propres intentions ? Le seul dénominateur commun est dans les sentiments que suscitent ces deux « visions » : admiration et vénération dans les deux cas. Quand nous voyons Kant indiquer dans les lignes qui suivent les effets que les deux visions ont sur la conscience que l'homme a de soi, nous avons l'impression que la similarité proclamée initialement entre ces expériences devient encore plus ténue. Alors que la contemplation de la loi morale élève l'homme au rang d'une personne, c'est-à-dire d'un sujet pensant et responsable, dans un monde de personnes, la vision du ciel étoilé le ravale au rang d'un vivant éphémère, égaré dans l'immensité spatio-temporelle du cosmos. Comment dès lors admettre que dans ce dernier cas un tel sentiment d'humiliation puisse se conjuguer avec la ferveur de l'admiration et de la vénération ? Pour lever cette difficulté, il nous faudra dans un premier temps dégager le type d'évaluation qui sous-tend ces mêmes sentiments : nous verrons qu'ils trahissent une évaluation esthétique et non quantitative de la grandeur, en d'autres termes un jugement qui qualifie son objet, non de beau simplement, mais de *sublime*. Il nous restera dans un second temps à mettre en évidence la parenté profonde, sinon l'identité, qui unit ce jugement de sublimité au sentiment de respect pour la loi morale : ici et là, la raison en l'homme impose ses exigences à la sensibilité, même si c'est de manière différente, en leur donnant force de loi. Mais pour établir explicitement ces deux points nous aurons à exploiter les suggestions d'un ouvrage ultérieur de Kant, la Critique de la faculté de juger.

Didier MAES